

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007020

Signataire : MG/PC

OBJET :Rapports des conseillers municipaux concernant leur participation aux conseils d'administration de la SEM PACT 93. Années 2003 à 2006.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1524-5,

Vu les rapports des conseils d'administration de la SEM PACT 93, pour les années 2003 – 2004 – 2005 – 2006,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Prend acte des rapports d'activités des conseils d'administration de la SEM PACT 93, pour les années 2003 – 2004 – 2005 – 2006 présentés par Evelyne YONNET.

Le Maire